



Engins élévateur à nacelle portés sur véhicule

Durée (6h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION?

En vertu du Règlement sur la santé sécuritaire du travail, « tout travailleur qui conduit un engin élévateur à nacelle doit recevoir une formation » (art.263.1).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Connaître la réglementation applicable.
- Choisir un modèle approprié aux travaux à effectuer.
- Respecter les limites opérationnelles de l'appareil.
- Comprendre les éléments ayant une influence sur sa stabilité.
- Apprendre les règles d'opération sécuritaire.
- Protéger les travailleurs contre les risques de chutes en hauteur.

ACTIVITÉS

- Formation théorique et pratique
- Examen théorique
- Examen pratique

CONTENU

- Les dangers
- La réglementation
- Le choix d'un appareil
- L'inspection et l'entretien
- L'opération
- L'alimentation
- La protection contre les chutes
- L'identification des commandes

RÈGLEMENTATION

La loi sur la santé et la sécurité du travail

Règlementation sur la santé et la sécurité du travail

Norme CSA C225-00 Engins élévateurs à nacelle portés sur véhicules